

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

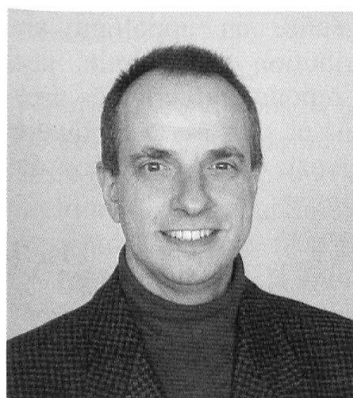
Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : Capitaine Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 078 613 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

« Réductions budgétaires, l'affaire de tous. »

■ Lt-col René Besançon¹



L'armée se met en place dans ses nouvelles structures, chacun cherche ses marques et tout le monde essaie de faire au mieux pour que tout fonctionne idéalement. Mais il y a un hic ! Au moment de sa conception, l'Armée XXI a été pensée et dimensionnée dans un cadre financier de 4,3 milliards de francs. Malheureusement, ce cadre est devenu brutalement plus étroit, baissant à 4 milliards. Des efforts supplémentaires sont encore demandés au Chef de l'armée qui doit maintenant rechercher des synergies, chasser les doublons et prendre des mesures de restructuration et

de redimensionnement avec des conséquences qui seront certainement importantes, tant dans l'organisation que sur le plan du personnel.

Ce processus d'économie ne doit pas être le souci d'un seul, mais il est l'affaire de chacun. Mon propos s'adresse en premier lieu à tous les officiers actifs, commandants ou aides de commandement, à tous ceux qui ont un pouvoir décisionnel à tous les échelons. Il m'est dicté par ma situation professionnelle en tant que responsable d'une exploitation de la base logistique de l'armée et au vu de mon statut d'officier de milice qui me permet de sentir la réalité du terrain. De cette position privilégiée, je vois régulièrement certaines contradictions entre le désir de bien faire les choses du côté troupe et les surcoûts engendrés. Je me bornerai à développer deux aspects qui me tiennent à cœur ; la pléthore de matériel utilisé et le manque de soin apporté au matériel d'armée. J'emploie le terme de matériel dans son sens large soit ; maté-

riel, véhicules, biens de soutien, carburants, munitions, etc.

Lors des préparatifs pour une période de service, nous, les responsables militaires, avons une propension à planifier l'option maximale dans tous les cas. Nous pensons toujours avoir l'effectif de troupe total selon les tables, nous prévoyons régulièrement les pires conditions météorologiques, nous voulons souvent instruire tout le monde dans tous les domaines, nous fixons un maximum d'objectifs à atteindre à tous les échelons, ceci toujours dans le but louable de faire pour le mieux. Le résultat de ce souci honorable se voit aussi sur la commande de matériel qui est presque toujours au maximum des quotas possibles. Cette manière de faire nous coûte cher puisque, d'une part beaucoup de matériel qui a été préparé expressément est laissé dans les arsenaux et les PAA à l'entrée en service et d'autre part une quantité de matériel qui a été pris n'a été que très peu, voir pas du tout utilisé, avec néanmoins pour conséquence des travaux de maintenance obliga-

¹ Président du Groupement de la Broye.

toires pour des raisons d'hygiène ou de sécurité. Il faut savoir qu'avec les réductions de personnel et de moyens, qui ont déjà commencé dans certains secteurs du Département, les méthodes de travail se sont adaptées et les stocks dans des domaines spécifiques sont insuffisants ou ne se trouvent pas au moment voulu à l'endroit adéquat. La maintenance est maintenant ciblée et basée sur les besoins, tout comme le ravitaillement et l'évacuation du matériel. Cela signifie que l'on aurait pu éviter dans beaucoup de cas d'effectuer de nombreux travaux, des manipulations et des transports onéreux, qui viennent grever le budget de la défense inutilement, en redimensionnant nos attentes et en tenant compte du coût des services demandés.

L'autre aspect est le manque de soin et d'intérêt pour le matériel d'armée. Malgré le fait connu que le contrôle et la reddition du matériel sont une partie intégrante de l'instruction et qu'ils sont de la responsabilité des commandants, on trouve de moins en moins de cadres qui s'impliquent et conduisent ce processus, respectivement font appliquer les règlements en la matière, en invoquant un manque de temps d'instruction chronique! Le résultat de ce phénomène a aussi un prix, en terme de vieillissement prématuré ou de réparations évitables. Certes, il est illusoire de penser que chaque soldat soignera aussi bien son matériel militaire que ses affaires privées mais l'exemple du chef qui se soucie de la manière dont on s'occupe de celui-ci

reste un facteur de motivation important qui génère une réduction des frais liés à l'entretien.

Ces quelques réflexions ne sont pas exhaustives et de nombreuses autres pistes devraient aussi être explorées. Je suis bien conscient du fait qu'il ne s'agit que d'une toute petite partie de la solution, une goutte, mais ne dit-on pas que l'océan n'est qu'une multitude de gouttes! Je suis fermement convaincu du fait que nous pouvons tous participer à notre niveau à l'effort de réduction budgétaire en apportant une contribution personnelle, ceci sans renoncer à certaines prestations et sans perte de qualité au niveau de la formation des troupes.

R. B.

« Nivellement par le haut »¹

■ Cap Ivan Keller²



Affrontement de deux volontés, la guerre n'en finit pas d'évoluer et de se transformer. Sans vouloir même parler de guerre asymétrique, force est de constater que les caractères fondamentaux des conflits ont changé et changent encore sous nos yeux tous les jours, que le combat d'hier ne sera évidemment pas celui de demain et que la faculté d'adaptation d'une armée semble désormais être sa première arme.

Un des traits les plus marquants de ce changement réside certainement dans l'effacement progressif du plan opératif et de son expression spatio-temporelle, la grande manœuvre, au profit du plan tactique, voire parfois individuel. Ainsi la médiatisation croissante des actions militaires, l'engagement accru de forces spéciales ainsi que la sophistication technologique des armements ont remis l'homme au centre des préoccupations.

¹ Article paru en décembre 2003 dans L'Officier Neuchâtelois, le bulletin de la Société neuchâteloise des officiers.

² Rédacteur de L'Officier Neuchâtelois.

On sait par ailleurs depuis longtemps que, dans les conflits de faible intensité, l'étalement des dispositifs et la spécialisation des forces d'intervention encourage l'octroi de responsabilités importantes au niveau subalterne – groupe ou section – tel que c'est déjà le cas chez nous, en temps de paix, dans les polices cantonales ou dans le Corps des gardes-frontières. Il est aisé de comprendre à quel point il est alors primordial que la sélection puis la formation des soldats et des cadres subalternes – sous-officiers et officiers – soit particulièrement soignée.

Dans ces conditions, il apparaît pour les forces armées occidentales que seule une optimisation de leur potentiel humain puisse permettre d'adapter rapidement et à moindre frais l'outil à la menace. Pour faire court, on peut résumer cette question en disant qu'il s'agit de faire plus qu'auparavant mais avec le même personnel, encore mieux formé et donc plus apte à assumer des responsabilités et à faire preuve d'initiative.

Quant est-il chez nous, au sein de notre armée? Notre potentiel humain est-il vraiment utilisé de façon optimale? Même s'il est indéniable que notre système de milice présente de nombreux avantages en matière

de formation, il semble que des progrès puissent encore être faits dans ce domaine. Voici deux pistes de réflexion.

Afin de favoriser l'utilisation militaire de compétences civiles, il serait envisageable de permettre une réorientation de certains personnels en cours de «carrière» qui tiendrait compte des nouvelles connaissances acquises entre temps dans leur profession. Pour être utile, une telle réévaluation devrait intervenir au plus tard au deux tiers du parcours militaire, sur demande de l'intéressé, et avoir lieu sous forme de bilan intermédiaire lui offrant l'opportunité d'assumer ensuite de nouvelles fonctions. Dans le même ordre d'idée, il serait possible d'encourager tout soldat à poursuivre son avancement, quel que soit son âge s'il démontre de réelles qualités de conduite et une motivation élevée.

Le volontariat est un autre point qu'il ne faut pas sous-estimer. En effet, nombre de miliciens sont prêts à s'engager davantage que ce qui leur est normalement et légalement demandé. Il s'agit donc de ne pas les décevoir et de leur proposer des activités à la hauteur de leurs espérances. Dans ce domaine, la participation, toujours massive, à des épreuves comme le Swiss Raid Commando ou la Patrouille des glaciers doit nous montrer la voie.

C'est une sorte de nivellement par le haut qui devrait s'établir en offrant à ceux qui le désirent la possibilité d'en faire plus et d'acquérir, lors de stages pour volontaires et après une véritable sélection bien sûr, des compétences militaires de pointe. Compétences difficiles à enseigner pendant un cours de répétition à un grand nombre de soldats pas toujours très motivés. On pourrait imaginer dans ce registre, en plus des stages qui existent déjà avec succès comme les cours NTTC ou la formation de tireur d'élite, des stages commandos, parachutistes, radios, de plongée sous-marine, de premiers secours, d'exploration, de survie, de montagne, de combat en zone urbaine,...

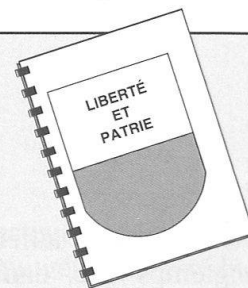
La mise sur pied de tels stages, suivis en lieu et place d'un cours de répétition, permettrait de former rapidement un grand nombre de soldats dans des domaines spécifiques particulièrement exigeant en terme d'investissement personnel. Si cette formation continue des éléments les plus volontaires comblait, au moins en partie, le déficit de spécialisation inhérent à une armée de milice, elle offrirait également l'avantage de conserver entier l'enthousiasme des plus ardents.

I. K.

AGENDA

SSO-SVO

Mars 2004



Groupement de Lausanne

10 mars 2004: assemblée générale du Groupement.

Pour de plus amples informations, prière de contacter la présidente du Groupement: major Dominique Koepfel, 021 652 88 58, e-mail: reconet@bluewin.ch

Groupement de la région morgienne

10 mars 2004, 12 heures: conférence-lunch, informations suivront.

7 avril 2004, 20 heures: assemblée extraordinaire dissolution du Groupement (selon décision de l'AG du mois de janvier).

27 mai 2004, 17 heures: tir d'entraînement du TIGR, soirée récréative à Bière.

CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRES

Programme du 1^{er} semestre:

Cours N° 1

19 février 2004 à 18 h 30: «La brigade d'infanterie de l'Armée XXI et son environnement» (br Michel CHABLOZ, directeur scientifique du CHPM)

Cours N° 2

11 mars à 18 h 30: «La guerre moderne – Conflits de la 4^e génération» (maj EMG Ludovic MONNERAT)

Cours N° 3

1^{er} avril 2004: «La menace future – Origines et applications» (maj EMG Ludovic MONNERAT)

Cours N° 4

29 avril 2004 à 18 h 30: «Les religions et la notion de guerre juste» (M. Antoine SCHUELE, collaborateur scientifique du CHPM)

Cours N° 5

13 mai 2004 à 18 h 30: «La bataille d'Alger: le rôle de l'armée dans la lutte antiterroriste» (M. Jean-Michel CONTINO)

Cours N° 6

27 mai 2004 à 18 h 30: «L'entreprise militaire privée: une nouvelle façon de faire la guerre? Enjeux et perspective» (cap Pierre STREIT, adjoint au directeur scientifique du CHPM)

Cours N° 7

17 juin à 18 h 30: «L'armée nouvelle – Concepts prospectifs» (maj EMG Ludovic MONNERAT)

Du 16 au 20 mars 2004: XIII^e Symposium international d'histoire et de prospective militaires: «Armée et technologie; De l'application des techniques ancestrales et traditionnelles aux développements futurs».

Samedi 20 mars 2004: assemblée générale, en marge du symposium.

Pour tous renseignements: chpm-pully@bluewin.ch